



07h30 : Rendez-vous parking de la Huchette à **LEON** et **départ à 07h40**

07h45 : Rendez-vous Place des Écoles à **LIT ET MIXE** et **départ à 08h00**

10H30 – ARCACHON, visite guidée de la ville d'hiver :



Un quartier emblématique : quartier historique d'Arcachon, la Ville d'Hiver a su conserver le charme désuet d'une autre époque. Cette promenade guidée permet de remonter le temps et de se retrouver plongé dans la seconde moitié du 19ème siècle, parmi des villas extravagantes, parfaitement entretenues ou restaurées et qui constituent un patrimoine architectural unique en France.

Un passé médical peu connu : construit sur le modèle des villages de montagne, ce quartier a été bâti dans un premier temps pour accueillir les patients atteints de tuberculose, mais le succès fut tel que les bien-portants s'y installèrent aussi.

Déjeuner au restaurant « Le Gueuleton »

Œuf mayonnaise «Gueuleton»

Merlu, riz sauvage et sauce au chorizo

Mousse au chocolat maison

Café et vin

15H30 – ARCACHON, embarquement pour une promenade en bateau autour de l'Île aux Oiseaux.



Soumis aux mouvements des marées, le périmètre de l'île est variable. Ses limites sont imprécises, même pour les géographes. L'Île aux Oiseaux porte bien son nom : les sternes caugeck, d'un bleu tendre très pâle, les huîtres pie, les bernaches nonettes, les poules d'eau, les hérons, les goélands... peuplent cette île

Retour en fin de journée.

Prix par personne : 88 € (base 40 personnes minimum / 49 personnes maximum)

Comprenant : le voyage en autocar grand tourisme, la visite guidée, le déjeuner, la croisière, les boissons mentionnées

Informations complémentaires : Christine ☎ 06 07 29 08 12 Annick ☎ 06 83 89 36 28 ch.bobee@orange.fr

BON DE RESERVATION - ARCACHON - le 30/09/2026

A retourner avant le 20 juillet 2026

Par mail : ch.bobee@orange.fr ou à déposer au **Club de l'Amitié** : 242 place des Écoles – 40170 Lit et Mixe

NOM / Prénom.....

Téléphone..... Mail.....

Souhaite réserver place(s) Accompagné de.....

Éventuelles restrictions alimentaires.....

Règle la somme de 88 € x places, soit €

Par chèque (à l'ordre Club de l'Amitié)

En espèces

Date et signature :